

Intitulé de l'UE	Physique en ce compris didactique de la discipline (Partie II)
Section(s)	- (5 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Sciences (Biologie-Chimie-Physique) - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Stéphane PETO	60	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Physique - Partie 2	60h	Stéphane PETO

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Physique - Partie 2 : 30h de théorie, 30h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Physique - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
Notions mathématiques élémentaires

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

Acquis d'apprentissage spécifiques
Maîtriser les principes fondamentaux de la physique pour savoir les expliquer, les illustrer.

Contenu de l'AA Physique - Partie 2
Dynamique et les lois de Newton : détermination de l'accélération d'un mobile, force d'un ressort, mouvement circulaire, force de frottement de contact.
L'énergie mécanique et sa conservation : travail d'une force, énergie cinétique, énergie potentielle, principe de conservation de l'énergie.
Théorie, exercices, expériences et labo virtuels.

--

Méthodes d'enseignement

Physique - Partie 2 : cours magistral, approche interactive, approche avec TIC

Supports

Physique - Partie 2 : syllabus, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Physique - Partie 2

Physique générale

Mécanique et thermodynamique

Douglas C. Giancoli

De Boeck, 1993

Physique

Eugène Hecht

De Boeck, 1998

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Physique - Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Physique - Partie 2 :

Examen écrit 100% (théorie 50% - exercices 50%)

Cours en présentiel conditionnés par l'évolution de la situation sanitaire COVID-19 et adaptation en cours synchrones, asynchrones et en enseignement hybride et vidéocoférences éventuels (TEAMS et MOODLE) avec aménagement des modalités d'évaluation mais pas des contenus.

Année académique : **2020 - 2021**